

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 2 décembre 2025

Délibération n°2025/129

**Objet : Création d'une station d'épuration de type SBR sur la commune de Mausoléo :
demande de financement**

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à 17h30, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Joseph SAULI. Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance.
En exercice	Présents	Votants	
46	17	22	
Pour	Contre	Abstentions	
21	1	-	
Présents : BANDINI Christian – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – GUERRIERI Jean-Paul – LIONS Paul – MALSPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORETTI Jean-Baptiste – PETIT-CRISTINI Pierrette – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph.			
Absents représentés : BASTIANELLI Ingrid a donné procuration à MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – CUBADDA Charles a donné procuration à ROMANI Sylvie – MORTINI Lionel a donné procuration à CASANOVA Antone – SAVELLI René a donné procuration à MATTEI Joseph – TORRACINTA Marcel a donné procuration à POLI Pierre.			
Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – ORSINI Joseph – PINAUD Jean-Michel – SAULI Charles – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 25/11/2025 Et affichée le : 25/11/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 04/12/2025	

Le Président expose à l'assemblée :

Afin de se conformer aux exigences réglementaires et environnementales, garantissant une amélioration significative de la qualité du traitement des eaux usées et du respect des normes sanitaires en vigueur, il est proposé la création d'une station d'épuration de type SBR (Boues activées) d'une capacité de 50 Équivalents Habitants (EH) sur la commune de Mausoléo.

Le coût de l'opération est estimé à 235 000 €HT selon la répartition suivante :

Prestation intellectuelles	21 000 €HT
Travaux	214 000 €HT

Le projet étant éligible, il est également proposé de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau et de la Collectivité de Corse comme suit :

Coût de l'opération HT	235 000 €	
Agence de l'Eau – Collectivité de Corse	211 500 €	90 %
CCIRB	23 500 €	10 % + TVA

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'APPROUVER** l'opération et le plan de financement tel que précisé ci-dessus,
- **D'AUTORISER** le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau et de la Collectivité de Corse une subvention d'un montant total de 235 000 €,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait à L'Île-Rousse, le 2 décembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI



Le Président,
Lionel MORTINI

